

Covid-19 und vier Initiativen

Weil im Vorfeld der Frühjahrs-session 2021 medial heftig auf die Behörden losgegangen wurde, sahen nicht wenige mit Spannung der Debatte um die Anpassung des Covid-19-Gesetzes entgegen.

Endlich sollten die Volksvertreterinnen und -vertreter das Coronaheft in die Hand nehmen und dem «zögerlichen» Bundesrat

Beine machen, forderten einige Scharfmacher. Unser Rat tagte hierfür geschlagene 10 Stunden und 15 Minuten an einem Stück, nachdem bereits am Vormittag Fraktionsitzungen stattfanden. Nationalratspräsident Andreas Aebi: «So lange dauerte eine Nationalratsitzung noch nie.» Über mehr als 50 Minderheitsanträge und rund 25 Einzelanträge hatte der Rat zu entscheiden.

Nur wenigen wurde zugestimmt. Die Erhöhung der Mittel für die kantonalen Härtefallprogramme auf total 10 Milliarden Franken wurde ebenso beschlossen wie der Grundsatz, dass künftig der Bundesrat seine Strategie auf «die mildest- und kürzestmögliche Einschränkung des wirtschaftlichen und gesellschaftlichen Lebens» ausrichten muss. Weitere Sessionsschwerpunkte

waren u. a. die Gegenvorschläge zur Transparenz- und zur Pflegeinitiative, die wir überzeugt unterstützten und die so auch verabschiedet wurden; die Agrarpolitik 2022+ und die Initiative «Kinder ohne Tabak», welche leider beide abgelehnt wurden, sowie die Justizinitiative, die auch wir ablehnten.

Marianne Streiff, Nationalrätin




2/2021 Mai

www.pev-be.ch/fr
info@pev-be.ch

Informationen du Parti évangélique du canton de Berne

Votations du 13 juin 2021

	Initiative sur l'eau potable	OUI
	Initiative sur les pesticides	OUI
	Loi Covid-19	OUI
	Loi sur le CO₂	OUI
	Loi contre le terrorisme	OUI

Infos: www.pev-be.ch
www.evpev.ch/fr/votations

L'AGRICULTURE ENTRE DEUX FEUX

Puissants lobbies agricoles ou souffre-douleurs ?

La politique agricole PA 22+ a été suspendue par le Parlement national par une courte majorité. Ceci a suscité beaucoup de mécontentement en particulier dans les cercles pour lesquels la protection de la nature est importante – y inclut le PEV. S'agissait-il d'une démonstration de force de la part du lobby agricole ou d'un coup de gueule du souffre-douleur de la nation ?

Le PEV se penche depuis longtemps sur les questions de la justice sociale, de la dignité humaine et de l'exploitation. C'est pourquoi il doit étudier en détails l'agriculture et se demander: Qui sont ces gens dans notre pays desquels il est exigé le plus de travail et qui sont parmi les plus mal payés? Qui fait l'objet du plus grand nombre de règlements et peut à peine gagner sa vie par son travail? Qui va le soir au lit avec la boule au ventre car il doit se faire du souci pour l'avenir? Même si les milieux agricoles sont bien représentés au Parlement, je trouve que les campagnes des associations envi-

ronnementales comme «Stop Agrobusiness» très déloyales. Pourquoi les grands distributeurs ne sont-ils jamais mentionnés alors que ce sont eux qui font le plus de pression sur les prix des agriculteurs? Certains grands distributeurs se comportent comme des sponsors des associations environnementales ou compensent leurs activités particulièrement polluantes avec de l'argent. C'est ainsi qu'ils achètent leur «entrée gratuite» dans l'agrobusiness. L'agriculture se trouve dans une situation difficile. Il est normal qu'un agriculteur travaille plus de 3000 heures par année, ce qui est beaucoup plus que la plupart



des autres gens. Imaginez-vous devoir renoncer à la moitié de vos vacances, être obligé de travailler le week-end et faire chaque jour deux heures supplémentaires. Seriez-vous prêts à en faire autant? Avec PA 22+, l'agriculture aurait encore une fois perdu des revenus à cause d'obligations

supplémentaires. Nous avons un très beau métier et je suis volontiers prêt à beaucoup travailler afin de produire de la nourriture pour vous. Mais est-ce seulement à l'agriculture d'atteindre les objectifs environnementaux? Sommes-nous les seuls à polluer l'environnement? Si je suis accusé d'empoisonner l'environnement, de détruire les sols, d'être parmi les responsables du réchauffement climatique et de porter excessivement préjudice au budget fédéral, je me demande sérieusement si j'ai envie de me lever le matin pour remplir les assiettes des détractrices et détracteurs avec de bonnes denrées alimentaires.

*Tom Gerber, député
et maître agriculteur, Reconvilier*

PS: L'auteur et sa femme Esther produisent avec les prestations écologiques requises et par IP-Suisse.

Christine Grogg au Conseil-exécutif

Le PEV du canton de Berne, a désigné Christine Grogg de Thunstetten-Bützberg comme candidate au Conseil-exécutif. En tant que véritable parti du centre, le PEV aspire à un équilibre nécessaire entre les pôles politiques.

Grâce à 10 ans d'engagement en tant que conseillère communale (affaires sociales et formation), Christine Grogg dispose de

l'expérience gouvernementale nécessaire. Elle veille aussi à ce que les régions plutôt rurales du canton soient représentées de manière appropriée. En tant qu'agricultrice diplômée, institutrice et coach mais aussi par ses différentes activités de cadre dans diverses organisations, associations et fondations, Christine Grogg dispose des qualités requises pour exercer un mandat dans le gouvernement cantonal.

Christine Grogg s'engage depuis 2014 avec beaucoup de compétence au Grand Conseil. La formation, le social et l'agriculture font partie de ses priorités politiques. Elle s'engage entre autres pour plus d'égalité des chances à l'école primaire et pour une meilleure autodétermination et participation des personnes en situation de handicap. En tant que présidente de la Croix-Bleue BE-SO-FR, d'autres sujets impor-



tants sont également la prévention et la promotion de la santé.

Philippe Messerli, Nidau

EN DIRECT DU GRAND CONSEIL

Session de printemps avec une équipe adaptée

Pour le groupe parlementaire du PEV, la session de printemps a commencé avec un nouveau duo à la tête. Il s'agit de Markus Wenger en tant que président et Barbara Streit comme vice-présidente. En même temps, Philippe Messerli a été accueilli au sein du groupe.

Philippe Müller, directeur de la sécurité, a été l'invité dans notre groupe parlementaire pour parler de la situation difficile des requérants d'asile déboutés qui n'ont pas la possibilité de retourner dans leurs pays. Un échange

avec des membres du *jev p a servi au soutien d'une motion dont le but est de continuer la digitalisation des droits populaires.

Christine Grogg et **Tom Gerber** ont eu du succès avec leurs motions dans le domaine scolaire: Dorénavant, il sera possible dans les jardins d'enfants et les classes d'école d'avoir le nouvel enseignement en groupe avec des postes à 150%. De plus, il faudra veiller que ce manifeste introduit en Suisse allemande le soit aussi dans la partie francophone du canton. Dans ses décisions, **Hans Kipfer** a fait un bon exposé sur

la responsabilité individuelle et la nécessité des activités de l'État en ce qui concerne le coronavirus. Par son vote concernant les soins palliatifs spécialisés de longue durée Palliative Care, **Margret von Bergen** a pu contribuer à ce qu'un projet pilote soit mis en route.

Hanspeter Steiner a représenté le PEV pour la loi sur l'imposition des véhicules routiers. Il a expliqué de manière crédible que dans ce domaine, il faut prendre une direction efficace sur le plan écologique. Lors de la discussion sur les nouvelles mesures en matière d'énergie 2020–2023,

Tabea Bossard-Jenni a pu convaincre le Conseil à suivre une déclaration de planification pour aussi promouvoir le bois lors de remplacements d'installations de chauffage. Lors de la discussion concernant la loi sur les offres dans le domaine des prestations sociales, **Melanie Beutler** a rappelé qu'elle est basée sur plusieurs anciennes motions du PEV. Cette loi veut rendre les familles capables d'apporter de manière significative leurs prestations dans la politique de la société.

Melanie Beutler-Hohenberger, députée, Gwatt

🇨🇭 VOTATIONS FÉDÉRALES DU 13 JUIN 2021

Oui aux initiatives sur l'eau potable et les pesticides

Le PEV Suisse et le PEV du Canton de Berne ont voté en faveur des initiatives sur l'eau potable et sur les pesticides. Ils supportent également les lois Covid-19, sur le CO₂ et contre le terrorisme.

Face à l'attitude de blocage en matière de politique agricole, il est important de poursuivre sur la voie des initiatives sur l'eau potable et sur les pesticides vers une agriculture plus écologique, afin d'éviter des dommages irré-

parables à la santé de la population et à la biodiversité. L'initiative pour l'eau potable supprime les subventions néfastes pour l'environnement et pour la santé de la population. L'initiative sur les pesticides vise à protéger la population contre les risques sanitaires liés aux pesticides produits artificiellement et à enrayer le déclin de la biodiversité.

Loi Covid-19

La loi Covid-19 vise à atténuer l'impact de la pandémie du coro-

navirus sur la société et l'économie. Un non à cette loi ne ferait que pénaliser une fois de plus tous ceux qui doivent déjà supporter les conséquences économiques pénibles des fermetures.

Loi sur le CO₂

Le changement climatique, qui est déjà clairement perceptible en Suisse, exige une action rapide. Plus nous attendons, plus il sera coûteux et difficile d'atteindre les objectifs climatiques. La taxe sur le CO₂

est largement remboursée à la population d'une manière socialement acceptable. Grâce à l'argent du fonds climatique, la loi deviendra également un moteur d'innovation pour des technologies durables.

Loi contre le terrorisme

La loi contre le terrorisme complète la lutte suisse contre le terrorisme par des mesures policières préventives pour se protéger contre les personnes dangereuses.

PEV CH